

Remarques préliminaires:

Si l'espace sur le formulaire est insuffisant, reprenez les données en annexe. Mentionnez dans ce cas la référence et le nom du requérant tels qu'indiqués à la rubrique 1 du formulaire ainsi que la rubrique à laquelle se rapporte l'annexe.

L'inscription de modifications dans le registre doit toujours s'effectuer sur la base des pièces établissant cette modification. Ces pièces doivent accompagner votre requête pour l'inscription d'une modification. Pour chaque type de modification, il est indiqué les documents justificatifs éventuellement exigés

Afin de faciliter la lecture cette notice explicative, le mot 'modèle' comprend toujours les termes 'dessins ou modèles'.

Les pièces jointes à votre envoi sont publiques. Tout le monde peut demander des copies de ces pièces à l'Office.

Le formulaire peut être envoyé au moyen du formulaire de contact disponible sur notre site internet (www.boip.int) ou par courrier postal:

Office Benelux de la Propriété intellectuelle

Boîte postale 90404
2509 LK La Haye
Pays-Bas
Tél.: +31 70 349 11 11

Adresse de visite:
Bordewijklaan 15
2591 XR La Haye

Ouvert les jours ouvrables de 10.00 à 12.00 heures et de 14.00 à 16.00 heures.

Pour tout renseignement, veuillez consulter notre site internet www.boip.int ou prendre contact avec notre Centre d'Information (+31 70 349 12 42 / info@boip.int).

Notice explicative rubrique par rubrique.

Prenez d'abord connaissance de la notice explicative avant de compléter les différentes rubriques.

1 Références, numéro de téléphone et numéro de compte

Mentionnez ici un numéro de référence ou de dossier propre à votre administration. L'Office Benelux de la Propriété intellectuelle reprendra cette référence lors de toute dans la correspondance qu'il vous adressera afin de faciliter votre administration.

Le numéro du compte bancaire est demandé en prévision du traitement financier de votre demande.

2 Coordonnées du titulaire du modèle

Mentionnez ici le nom et l'adresse du titulaire tel qu'il est actuellement inscrit dans le registre Benelux.

3 Mandataire

Cette rubrique est destinée à être utilisée par un mandataire. Si vous ne faites pas appel à un mandataire, vous pouvez passer cette rubrique.

4 Modèle(s) concerné(s) par la modification

Mentionnez ici le (les) numéro(s) d'enregistrement concerné(s) par la modification. Si le(s) modèle(s) n'est (ne sont) pas encore enregistré(s), mentionnez alors le numéro de dépôt. Evitez dans la mesure du possible d'utiliser le numéro de dépôt.

5 Modifications

Cochez la case correspondante à la modification qui doit être inscrite. Les modifications suivantes peuvent être inscrites:

A Cession ou transmission

Exemple: vous avez vendu votre modèle ou acheté un modèle. Mentionnez dans ce cas le nom et l'adresse de l'(des) acquéreur(s) du (des) modèle(s).

Attention: Si l'acquéreur est une personne physique, indiquez le nom et le premier prénom en entier; si l'acquéreur est une entreprise ou une organisation, indiquez aussi la forme juridique. Mentionnez impérativement la rue de l'acquéreur. La correspondance de l'Office peut être envoyée sur demande à une boîte postale, seule l'adresse complète reprenant la rue est inscrite dans le registre des modèles.

La requête doit être accompagnée d'un acte, signé par le cédant et l'acquéreur, qui établit la cession du (des) modèle(s). Un extrait de l'acte proprement dit peut suffire, mais il doit également être une pièce signée par les parties (les copies sont autorisées).

Attention: Si une saisie sur le (les) modèle(s) est inscrite, vous devez produire en outre une attestation prouvant que le saisissant a donné son consentement.

B Modifications des coordonnées du titulaire ou du licencié du modèle

Indiquez en cochant la case adéquate le type de changement (changement de nom ou d'adresse). Indiquez aussi la personne dont les données ont changé (titulaire ou licencié d'un dessin ou modèle).

Notice explicative du formulaire

Requête visant une modification de l'enregistrement dans le registre Benelux

Page 3 de 4

Attention: Il est possible de faire inscrire un changement de nom comme d'adresse moyennant une seule requête. Cochez le cas échéant les deux possibilités. Seules peuvent être inscrites les modifications pour des licenciés déjà repris dans le registre.

Mentionnez ensuite les données pertinentes.

En cas de changement de nom du titulaire ou licencié d'un modèle, le nouveau nom ainsi que la forme juridique doivent être mentionnés. Vous devez produire une pièce justificative du changement (ex. Extrait du registre de commerce établissant clairement le changement de nom). Il peut s'agir d'une copie.

En cas de changement d'adresse, la nouvelle adresse doit être complètement indiquée. Mentionnez toujours la rue. La correspondance de l'Office peut être envoyée sur demande à une boîte postale, seule l'adresse complète reprenant la rue est inscrite dans le registre des modèles.

C Institution ou changement de mandataire

Ce point est spécialement destiné aux mandataires.

Si vous souhaitez être inscrit comme mandataire pour les enregistrements de modèles concernés, vous pouvez cocher la case destinée à cette fin. Cette inscription peut être demandée en même temps que l'inscription d'une autre modification dans le registre.

D Licence, gage, saisie

Indiquez en cochant les cases adéquates le type de droit établi sur le (les) modèle(s).

Mentionnez ensuite le nom et l'adresse de celui qui a pratiqué la saisie ou qui a acquis le droit de gage ou de licence sur le (les) modèle(s).

Attention: S'il s'agit d'une personne physique, indiquez le nom et le premier prénom; s'il s'agit d'une entreprise ou une organisation, indiquez aussi la forme juridique. Mentionnez en tout cas la rue dans l'adresse. La correspondance de l'Office peut être envoyée sur demande à une boîte postale, seule l'adresse complète reprenant la rue est inscrite dans le registre.

La requête doit être accompagnée d'une pièce prouvant le droit établi sur le (les) modèle(s). Un extrait de l'acte proprement dit peut suffire mais il doit également être une pièce signée par les parties (les copies sont autorisées).

Si la requête porte sur la radiation d'une licence, d'un droit de gage ou d'une saisie, les données du titulaire du droit à radier doivent être mentionnées telles qu'elles figurent dans le registre.

Attention: La radiation d'une licence ne peut être demandée que par le titulaire du modèle et le licencié conjointement. La levée d'une saisie ne peut être demandée que par le saisissant. La levée d'un droit de gage nécessite au minimum la requête du titulaire du droit de gage.

E Modification des coordonnées du mandataire

Indiquez en cochant la case adéquate le type de changement (changement de nom ou d'adresse ou éventuellement les deux) en relation avec les données du mandataire déjà inscrit. Mentionnez ensuite les données pertinentes.

En cas de changement de nom, le nouveau nom ainsi que la forme juridique doivent être mentionnés. Vous devez produire une pièce justificative du changement (ex. Extrait du registre de commerce établissant le changement de nom). Il peut s'agir d'une copie. En cas de changement d'adresse, la nouvelle adresse doit être indiquée complètement.

Notice explicative du formulaire

Requête visant une modification de
l'enregistrement dans le registre Benelux

Page 4 de 4

F Modification d'adresse de correspondance

Les déposants qui n'ont pas de siège dans le CE ou l'EEE et qui ne font pas appel à un mandataire sont obligés d'indiquer une adresse postale dans la CE ou l'EEE. Mentionnez la nouvelle adresse postale.

G Radiation des enregistrements

Indiquez en cochant la case adéquate le type de radiation.

Si la requête est introduite par le mandataire, celui-ci doit introduire un pouvoir récent.

Attention: Si une saisie ou un droit de gage ou un droit de licence sur le (les) modèle(s) a été inscrit(s), la radiation ne peut être effectuée que si le saisissant ou le titulaire du droit de gage ou le licencié ont donné leur consentement.

H L'action en revendication

Le nom de la partie requérante doit être indiquée. Il est aussi nécessaire de présenter un document attestant que l'action en revendication a été introduite.

I Maintien sous forme modifiée

Il est nécessaire de fournir une déclaration du titulaire ou d'une décision judiciaire coulée en force de chose jugée.

6 Paiement

Vous pouvez payer par un virement ou versement sur l'un des comptes suivants:

aux Pays-Bas

- compte bancaire IBAN: NL68ABNA0240036700 BIC: ABNANL2A (ABN AMRO)

en Belgique

- compte bancaire IBAN: BE24 0014 3183 0538 BIC: GEBA BEBB (BNP Paribas Fortis)

au Luxembourg

- compte bancaire IBAN: LU50 0030 0556 7430 0000 BIC: BGLL LULL (BGL BNP Paribas)

Si vous avez un compte courant auprès de l'Office, le montant total sera débité de ce compte. Cochez la case adéquate et indiquez le numéro de votre compte courant.

Attention: Nous ne sommes pas autorisés à accepter un encaissement automatique de votre compte bancaire ou postal.

7 Signature

La requête doit être signée par le requérant ou son mandataire. Si la requête est introduite au nom d'une personne morale, il convient de mentionner le nom et la qualité du signataire.

8 Annexes

Mentionnez toujours le nombre d'annexes.

Mentionnez sur chaque annexe la référence que vous avez indiquée sous la rubrique 1 et le nom du requérant. Le cas échéant, si vous joignez des annexes, indiquez alors les rubriques correspondantes du formulaire.